

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 AVRIL 2018**

**Délibération**  
n° 2018.04.036.B

**Adhésion au Réseau  
Régional Multi  
Acteurs Nouvelle  
Aquitaine - SO  
COOPERATION**

**LE CINQ AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Site communautaire - Le Berguille 3 route du sergent Sourbé à ROULLET SAINT ESTEPHE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 mars 2018**

**Secrétaire de séance** : Yannick PERONNET

**Membres présents** :

Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Jean-François DAURE, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Denis DOLIMONT, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Alain THOMAS, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.04.036.B**

COOPERATIONS INTERNATIONALES -  
CONTRACTUALISATION

Rapporteur : Madame PIERRE

**ADHESION AU RESEAU REGIONAL MULTI ACTEURS NOUVELLE AQUITAINE - SO  
COOPERATION**

So Coopération regroupe les acteurs régionaux tournés vers la coopération internationale et la solidarité. Ce réseau se donne pour mission d'impulser une dynamique cohérente d'action régionale à l'international, grâce à la mise en relation d'acteurs complémentaires émanant du secteur associatif, économique, universitaire et public. Les différentes démarches animées par So Coopération ont pour objectif d'améliorer la qualité des actions menées à l'international et de se placer au rang d'interface des coopérations internationales en Nouvelle-Aquitaine. Pour une collectivité territoriale comme GrandAngoulême, l'intérêt de rejoindre ce réseau est multiple :

- So Coopération constitue une ressource en termes d'information, notamment en ce qui concerne les dispositifs de financement disponibles, leurs conditions d'éligibilité et d'application. Le partage d'expérience et la mise en commun des bonnes pratiques entre les acteurs impliqués sont également des ressources clés.
- So Coopération propose une table de dialogue en regroupant des acteurs aux modes d'actions et aux moyens inégaux, mais qui tendent très souvent à des objectifs communs. L'échelle régionale permet ainsi de mobiliser des partenaires locaux, ancrés dans le territoire et souvent complémentaires grâce à leur diversité.
- So Coopération donne accès à une offre de formation et d'accompagnement en méthodologie de projet. Ces formations se déroulent généralement sur un ou deux jours dans les villes membres, selon l'organisme formateur et les intervenants.
- Enfin, So Coopération a un rôle de relais et de diffusion de l'action de ses membres. Sa forte capacité en communication permet d'accéder à une visibilité accrue, bénéfique au rayonnement du territoire angoumois. De plus, dans un contexte globalisé l'échelle régionale semble adaptée et en mesure d'interagir avec des instances nationales et internationales en faveur des intérêts locaux.

Pour l'année 2018, l'adhésion s'élève à 1 000 € soit 0,007 € /habitants.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion à SO COOPERATION pour les compétences détaillées ci-dessus, et le versement de la cotisation qui s'élève à 1 000 € pour l'année 2018.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document permettant l'adhésion.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>06 avril 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>06 avril 2018</b>